



CONSULAT DU BURKINA FASO DE NICE

La lettre du consulat

N° 23
Janvier 2010

Le mot du consul

En ce début d'année, je tiens à vous adresser tous mes vœux, ainsi que ceux de mes dévouées collaboratrices. Que 2010 apporte aux Burkinabè de la Côte d'Azur tout ce à quoi ils peuvent légitimement aspirer : santé et prospérité ; pour les compatriotes demeurant au pays, paix et mobilisation pour remettre le Burkina sur les rails après le désastre qu'il a subi au début du mois de septembre dernier ; enfin, je souhaite aux 180 associations qui, dans la circonscription du Consulat de Nice œuvrent pour le Burkina Faso, la réalisation de leurs projets qui représentent un complément non négligeable au Burkina.

Globalement, l'année qui vient de s'écouler aurait pu s'inscrire dans la continuité des précédentes, à savoir celle du progrès pour le pays. Cependant, la nature en a décidé autrement et les inondations de septembre ont anéanti nombre d'efforts consentis par le Burkina Faso, tant par les autorités, que par ses habitants. Ouagadougou a été très durement touchée et en province, de nombreuses infrastructures ont été gravement endommagées, ou complètement détruites. Mais le peuple burkinabè est travailleur, tenace et s'est remis à l'ouvrage pour réparer les conséquences de ce drame à la fois humain et matériel.

En 2009, les activités du Consulat de Nice se sont poursuivies normalement. Le site du consulat animé avec brio par Madame Annelise Chalamon depuis plus de deux ans a été complètement rénové <http://www.burkinafaso-cotedazur.org>, avec une présentation plus attrayante et de nouvelles rubriques. Chaque mois, nous mettions en ligne « le mot du consul » afin de mobiliser les énergies et mieux faire connaître les activités du consulat de Nice. Nous pensons avoir atteint pleinement notre objectif et à partir de cette année, le « mot du consul » aura une fréquence trimestrielle et non plus mensuelle, car il est bien connu qu'à partir d'un certain stade, trop d'information tue l'information.

1 *Consulat du Burkina Faso de Nice*
49 avenue du Loup
06 280 Villeneuve-Loubet
Tel 04 93 20 22 11 fax: 04 92 02 01 58
Courriel: consulburkina06@wanadoo.fr

Site internet du consulat
<http://www.burkinafaso-cotedazur.org>
Courriel: burkinafaso.coteazur@free.fr

Pour ma part, j'ai multiplié les missions et les interventions, tant auprès des responsables politiques, culturels et confessionnels, qu'associatifs de ma circonscription à Paris et à l'étranger. J'ai eu le plaisir et l'honneur d'être présent au Sénat et à l'Académie des Sciences d'Outre-mer pour la remise des distinctions décernées à mon ami et confrère M^o Titinga Pacere.

Deux évènements organisés localement par le consulat de Nice ont marqué l'année 2009 : au mois de juin, le consulat a accueilli dans ses locaux une délégation dirigée par le Professeur Justin Koutaba, Ministre de la Jeunesse et de l'Emploi, accompagné par S.E Luc Tiao, Ambassadeur à Paris et de fonctionnaires de l'Ambassade. Cette manifestation a réuni de nombreux étudiants Burkinabè et leurs parents, désireux de s'informer des possibilités de carrières offertes par leur pays d'origine. Puis en septembre, nous avons organisé le premier Burkina Faso Forum, sur les pelouses de l'hippodrome de la Côte d'Azur, à Cagnes sur mer, grâce au concours du sénateur Maire, Monsieur Louis Nègre et de M^o Forcioli Conti, Président de la Société des Courses. Cette première édition peut être considérée comme un succès, puisqu'elle a réuni un public nombreux et diversifié ainsi que la cinquantaine d'associations qui y avaient un stand. Ce fut également l'occasion de lancer l'« Association des Amis du Consulat de Nice » qui, sous la Présidence de Madame Annelise Chalamon épaulera le Consulat dans ses projets. Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer deux manifestations culturelles qui se dérouleront dans le courant de l'année 2010.

Je ne saurais trop recommander aux amis du Burkina et surtout aux associations d'adhérer à l'« Association des Amis » qui est en quelque sorte la « force de frappe » du Consulat. Les bénévoles qui l'animent répondent toujours présents à vos sollicitations, entreprennent des actions autour du Burkina et animent le site du consulat grâce auquel chaque association peut faire figurer ses informations et se tenir au courant de l'actualité burkinabè.

Grâce à votre soutien, à celui des bénévoles qui se dépensent sans compter et au soutien indéfectible de l'Ambassade à Paris, nous comptons bien poursuivre notre action sur la Côte d'Azur afin que flotte toujours plus haut le drapeau du Burkina Faso.

Marc Aicardi de Saint-Paul
Chevalier dans l'ordre du Mérite

Agenda du Consul

- 2 décembre : Le Consul a représenté le Burkina Faso à la cérémonie qui s'est déroulée au Sénat, à l'occasion de laquelle Maître Titinga Pacere a été fait membre Honoris Causa de l'Académie des Arts, Lettres et Sciences de Langue d'Oc.
- 4 décembre : Le Consul a assisté à une communication sur " La présence coloniale allemande en Afrique " à l'Académie des Sciences d'Outremer.

Site du Consulat

La majeure partie des rubriques de l'ancien site sont désormais réorganisées sur le nouveau site. Certaines rubriques sont en cours d'élaboration ou d'ajustement, c'est un très long travail. L'ancien site sera conservé pour les information de l'accueil et le stockage des données. De nouvelles rubriques ont vu le jour, nous sommes néanmoins toujours à la recherche de nouveaux articles, tant issus des associations suivant leurs compétences et leur expérience, que des Burkinabè qui nous lisent régulièrement pour nous parler de leur culture et de leur vie quotidienne. Tout ce qui peut contribuer à une meilleure compréhension du Burkina, est utile pour tout le monde.

Les associations peuvent mettre en ligne directement leurs nouvelles sur leur page, à condition d'en faire la demande et de faire partie des Amis du Consulat.
<http://www.burkinafaso-cotedazur.org>

LES AMIS DU CONSULAT

Forte d'une vingtaine d'adhésions individuelles (dont des Burkinabè de Ouagadougou) et d'une vingtaine d'associations oeuvrant pour le Burkina, les Amis du Consulat prend son rythme de croisière.

Plusieurs projets ont été décidés en conseil d'administration. Nous vous demandons de faire un très large écho au prochain projet qui se déroulera le vendredi 16 avril soir à Nice. Le suivant se déroulera à Vence lors du Festival Culture et Cinéma à l'automne

Vendredi 16 avril 2010 : à 20h00 au CEDAC de Cimiez, 49 avenue de la Marne 06 100 Nice présentation de la pièce de Théâtre de l'Africain Liazéré " la Fille du Bistrot ", joué par la compagnie du Nouveau Regard la confrontation entre un journaliste français et une africaine (jouée par une Burkinabè) dans un pays africain en guerre.
Prix : 15,00 €
étudiants et membres des Amis du Consulat : 10,00€

Nouvelles Associations

- Fleurs de Batié : association issue du jumelage des paroisses catholiques Batié/Le Plan de Grasse
- AHFB Association Humanitaire Franco-Burkinabè : association entre Bobo Dioulasso et Toulon

VOS MANIFESTATIONS

- Teranga : 23 et 24 janvier, stage de percussion et danse Sénoufo.
- Jumelage Stes Marguerites/Maria Tāw. 31 janvier. loto annuel
- Les Amis du Consulat. Vendredi 16 avril 20h00. pièce de Théâtre à Nice



Conteneur Lions Club de Brignoles

Le Lions Club de affrète chaque automne un conteneur à destination de Bobo Dioulasso. Cette année une trentaine d'associations a pu bénéficier de cette organisation. Jacques Laporte, responsable de ce conteneur, donne des conseils pour éviter les aléas de dernière minute.

Les points importants:

Se préparer avant la mise en route de l'opération en Septembre, c'est-à-dire déjà informer, rassembler et constituer ses colis.

Pour ce qui est lourd: livres, ou autres matériels, faire plusieurs petits cartons plutôt qu'un gros, ils résisteront mieux aux manipulations. Penser également à ceux qui les manipulent lors du chargement et déchargement du conteneur.

Pour fermer les cartons, 2 cercles croisés de ruban adhésif sont habituellement suffisants. Pour les livres préférer les cartons de ramettes format A4.

Me contacter au plus tôt dès Septembre pour d'une part retenir la place (volume estimé) et obtenir votre liste numérotée pour vos colis. Si possible évaluer le nombre de vos colis pour les numéros qui vous seront donnés.

Ne pas dépasser la liste de numéros qui vous est donnée pour éviter les doubles numérotations et le gros travail de vérification pour modification. Toujours demander une nouvelle liste si vous avez épuisé la première. Aucune adresse sur les colis. Mettre seulement le numéro. Seul le Lions club possède les noms de vos bénéficiaires. La douane n'a en sa possession qu'une liste numérotée regroupant la totalité des dons au Lions Club qui bénéficie alors de l'exonération douanière.

Prochaine opération en Septembre 2010, ne pas me contacter avant cette date mais essayer d'être prêt. Plus rapidement le volume des containers est atteint, plus rapidement ceux ci quittent la France.

Jacques Laporte - [Lions Club de Brignoles](#)
Amis du Consulat du Burkina Faso de Nice



Photos : Nos Enfants d'Ailleurs et CABUSO